



## PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
des Pyrénées-Atlantiques

Service Gestion Police de  
l'Eau

Guichet Unique

Dossier suivi par :  
Stéphanie BORDE  
Tél. : 05 59 80 87 14  
Fax : 05 59 80 86 08

Réf. : 64-2019-00189  
SB/LET191187

Monsieur le Président  
Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, d'Aspe,  
d'Ossau et de leurs Affluents  
12 place de Jaca  
CS 200 67  
64402 OLORON-SAINTE-MARIE CEDEX

Mèl : stephanie.borde@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Objet : Dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 211-7 du code de l'environnement : Programme pluriannuel de gestion des cours d'eaux 2019-2023

Accusé de réception au guichet unique de l'eau

Pau, le **22 JUL. 2019**

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration au titre du code de l'environnement (Législation sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

### **Programme pluriannuel de gestion des cours d'eaux 2019-2023.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 17 juillet 2019 ;
- date de réception du dossier complet au guichet unique : 18 juillet 2019 ;
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 64-2019-00189

**Je vous rappelle en outre qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de la procédure de déclaration d'intérêt général avec déclaration au titre de la législation sur l'eau.** Le non-respect de cette disposition entraînerait le rejet de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
L'adjointe à la cheffe du service Gestion et  
Police de l'Eau

Aurélie Birlinger